



COMITE DE PILOTAGE « ESPECES INVASIVES »

11 MARS 2016

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Etaient présents

Henri Sabarot, Patrick Berron, Hélène Crombez, Catherine Guillerm, Pascal Abiven, Jean-Claude Peintre, Nicolas Dolidon, Gilles Adam, Jean-Claude Pomiès, Christina Ribaud, Vincent Bertrin, Jeffrey Dehez, Alain Dutartre, Jacqueline Rabic, Paul-Henri Pradeaux, Emilie Rapet, Patrick Point, Christian Pitié, Jean-Louis Laborde, Daniel Raynaud, Dominique Lacroix, Claude Laplanche, Sophie De Lavergne, Jean Martin, Jean-Claude Dartiguelongue, Laurent Pickhahn, Nicolas Guyot, Cécile Pautzies, François Sargos, Clémence Menegazzi, François Bottin, Sébastien Spirkel, Charlotte Dubreuil, Sébastien Dufour, Frank Quenault

Etaient excusés

Alain Bertrand, Jésus Veiga, Elsa Barré, Sylvain Brogniez, Mélina Lamouroux, Caroline Astre, Florent Pallois, Marie-Laure Lagarde, Michaël Chenard, Sylvain Atinault, Jérôme Guillemot, Katia Perrin, Jean-Michel Labrousse, Laëtitia Maloubier, Chloé Alexandre, Andoni Zuazo, Valentin Désiré.

L'ordre du jour comprenait trois points :

1. Etat des connaissances sur les végétaux aquatiques des lacs médocains – IRSTEA, Vincent Bertrin, Christina Ribaud
2. Bilan des travaux réalisés sur les espèces végétales exotiques - Perspectives pour 2016 – SIAEBVELG, Sébastien Dufour, Frank Quenault
3. Information et discussion sur un projet concernant les écrevisses exotiques - Groupement des Pêcheurs Professionnels d'Ecrevisses Invasives et d'Espèces Abondantes, Paul-Henri Pradeaux, Jacqueline Rabic

L'intégralité des diaporamas présentés est disponible sur le site

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/lacs-médocains>

Rubriques « Documents – Réunions »

1) Etat des connaissances sur les végétaux aquatiques des lacs médocains – IRSTEA, Vincent Bertrin, Christina Ribaud



Vincent Bertrin et Christina Ribaudo présentent :

- les éléments de description des biotopes physiques des lacs :
 - la matière organique dans les sédiments,
 - les altérations anthropiques des berges,
 - l'exposition au vent.
- les études des communautés végétales
 - La répartition des espèces indigènes et patrimoniales,
 - La cartographie des espèces exotiques en 1988, 2011 et 2014,
 - L'oxygénation et les rejets de carbone par les communautés d'isoetides,
 - L'oxygénation des eaux dans les herbiers.

Concernant les plantes exotiques, il apparaît qu'il n'y a aucune évolution importante des herbiers denses ni à Lacanau, ni à Carcans-Hourtin, dans la période 2011-2014. En particulier, sur le lac de Lacanau, on retrouve des surfaces colonisées légèrement plus faibles en 2014 qu'en 2011, tandis que sur le lac de Carcans-Hourtin les surfaces colonisées restent stables même si leurs localisations sont différentes. Il est intéressant de préciser qu'à Lacanau, *Egeria densa* semble avoir tendance à occuper l'espace précédemment colonisé par le *Lagarosiphon* et à le remplacer. *Egeria* n'a pour l'instant pas été observée sur le lac de Carcans-Hourtin.

Lac	Lacanau		Carcans-Hourtin	
	2011	2014	2011	2014
Surface prospectée	14.5 km ²	18 km ²	38 km ²	56 km ²
Surface à faible densité	1.1 km ²	1.3 km ²	0.9 km ²	1 km ²
Surface herbiers denses	2.9 km ²	1.4 km ²	0.8 km ²	0.8 km ²

Les études sur l'oxygénation montrent l'importance des isoetides pour l'oxygénation des sédiments et donc le fonctionnement des lacs.

Dans les herbiers d'espèces exotiques, les mesures effectuées à Lacanau montrent très peu de cas d'anoxie (<5%). Ces résultats pourraient être liés à une forte reoxygénation de l'eau due au vent ou bien à la présence de courants oxygénés submergés provenant du large du lac.

Des questions sont posées sur l'augmentation de la transparence des eaux et l'éventuel lien avec les espèces exotiques. L'explication sur la transparence des eaux apparaît complexe. Il est proposé de synthétiser les données sur ce paramètre pour en présenter les résultats lors d'une prochaine réunion.

2) Bilan des travaux réalisés sur les espèces végétales exotiques - Perspectives pour 2016 – SIAEBVELG, Sébastien Dufour, Frank Quenault.

Les opérations réalisées ces dernières années sur la Jussie, la Renouée du Japon, la Myriophylle du Brésil, le Lagarosiphon major et l'Egeria densa sont présentées par le SIAEBVELG (voir le diaporama).

LA JUSSIE : le programme pluriannuel 2010 à 2015

➤ **Plan de gestion sur l'ensemble du territoire :** Hourtin-Carcans-Lacanau-Lège

- ✓ **arrachage uniquement manuel** en 2015 en plusieurs passages, +/- 20Km traité sur cours d'eau, lacs et zones humides
- ✓ **maintien de la ripisylve** le long des cours d'eau (ombrage)
- ✓ **Réduction annuel des coûts** (+/- 15 000 € /an)

➤ **Intervenants de plus en plus nombreux :**

Chantier d'insertion, communes, bénévoles, scolaires, pêcheurs, chasseurs, propriétaires, agriculteurs, usagers, Siaebvelg ...



Il est noté l'importance des collaborations entre les acteurs pour la réussite d'un programme sur les espèces invasives tant pour leur suivi, la communication que pour la réalisation de travaux.

La problématique de la jussie qui peut limiter les écoulements dans les cours d'eau est discutée. En effet, il est nécessaire d'assurer la cohérence avec le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau dont un des objectifs est de limiter l'écoulement trop rapide des eaux vers l'aval du bassin versant.

Concernant le Lagarosiphon major et l'Egeria densa, des questions sont posées sur la possibilité d'étendre les zones de faucardage en dehors des haltes nautiques et ceci en particulier dans des secteurs de baignades non surveillés sur la rive ouest du Lac de Lacanau. Il est rappelé que les zones prévues en faucardage sont uniquement celles où les activités nautiques sont fortement perturbées et où il est possible de maîtriser la récupération des végétaux coupés. Des travaux dans des zones de baignades non surveillées semblent délicats car en plus de poser le problème de la récupération des herbiers faucardés, la responsabilité du Maire pour la baignade pourrait être engagée.

3) Information et discussion sur un projet concernant les écrevisses exotiques - Groupement des Pêcheurs Professionnels d'Écrevisses Invasives et d'Espèces Abondantes, Paul-Henri Pradeaux, Jacqueline Rabic

Monsieur Pradeaux présente le projet envisagé sur les écrevisses exotiques :

- le contexte (écologie, répartition en France, réglementation, impacts)
- les objectifs principaux (amélioration des connaissances, contrôle des populations, évaluation des ressources exploitables pour une éventuelle valorisation économique).
- les secteurs potentiels du projet en Gironde et en Charente Maritime.
- la méthodologie du projet et son calendrier avec dans un premier temps de 2016-2018 : étude et méthodologie.

Proposition de mise en œuvre d'actions pour la connaissance, la gestion et la valorisation commerciale de l'écrevisse de Louisiane en Charente-Maritime et en Gironde par des pêcheurs professionnels



Carcans 11 Mars 2016



Ce projet fait l'objet de plusieurs questions et observations :

- Les connaissances des populations d'écrevisses exotiques sur le bassin versant des lacs médocains sont peu nombreuses :
 - état des populations actuelles, leur abondance, leurs évolutions,
 - leurs impacts sur les milieux naturels (tant négatifs que positifs)
- Plusieurs points du projet font l'objet d'inquiétudes :
 - l'impact réel sur le contrôle des populations d'écrevisses au regard d'autres expériences,
 - l'impact de cette pêche sur les espèces patrimoniales (anguille, cistude...),
 - le stockage des écrevisses,
 - le devenir de la filière économique si les populations d'écrevisses diminuaient et les impacts sur d'autres espèces piscicoles,
 - la perturbation des activités existantes sur les lacs.

Plusieurs sujets liés à ces inquiétudes sont précisés par M. Pradeaux et apparaissent dans le diaporama. Il est tout particulièrement souligné l'importance de constituer le comité de pilotage de l'opération pour assurer collégialement son suivi scientifique et technique sous la présidence de Mme Souty-Grosset de l'Université de Poitiers. Le projet devra également obtenir les autorisations administratives et les accords des communes, détentrices des droits de pêche.

La première phase du projet qui pourrait contribuer à améliorer les connaissances en associant l'ensemble des acteurs concernés apparaît intéressante pour mieux évaluer l'état des populations d'écrevisses et leurs impacts. Cette phase d'évaluation est un préalable indispensable avant tout développement du projet. Il est indiqué que le protocole technique détaillé de la première phase du projet sera validé par le comité de pilotage avant mise en œuvre.